

PRUNAY INFOS

© J.-L. CHAPART

Prunay-en-Yvelines

L'Abbé

Craches

Marchais-Parfond

Gourville

La Chapelle

Villiers-Landoue



Prunay
en
yvelines

SOMMAIRE

Edito

Informations
Communales

Associations

Mémoires
Prunaysiennes

Informations
diverses

Éditorial

Chères Prunaysiennes,
Chers Prunaysiens,

Depuis quelques jours les hirondelles sont de retour. Font-elles le printemps ?

En tout cas le soleil essaie de nous réchauffer et après le froid et la pluie, ces températures printanières apportent réconfort avec les premières floraisons.

Comme chaque début d'année, le conseil municipal s'est réuni plusieurs fois pour faire avancer les affaires courantes et surtout pour voter le budget de l'année en cours. Exercice difficile avec des dépenses de voiries imprévues et quasiment non subventionnées, des arbitrages se sont imposés, et finalement le vote a été unanime. Vous découvrirez en détail ce budget dans les pages qui suivent.

Les Assises Départementales de l'Eau dont Prunay-en-Yvelines est commune pilote continuent leur travail en même temps que le conseil municipal poursuit ses actions.

Le conseil municipal des Enfants fourmille d'idées que nous mettons en œuvre autant que faire se peut. Leur sagesse et leur persévérance sont étonnantes.

Je salue l'initiative du "nettoyage de printemps" pour la beauté de notre village.

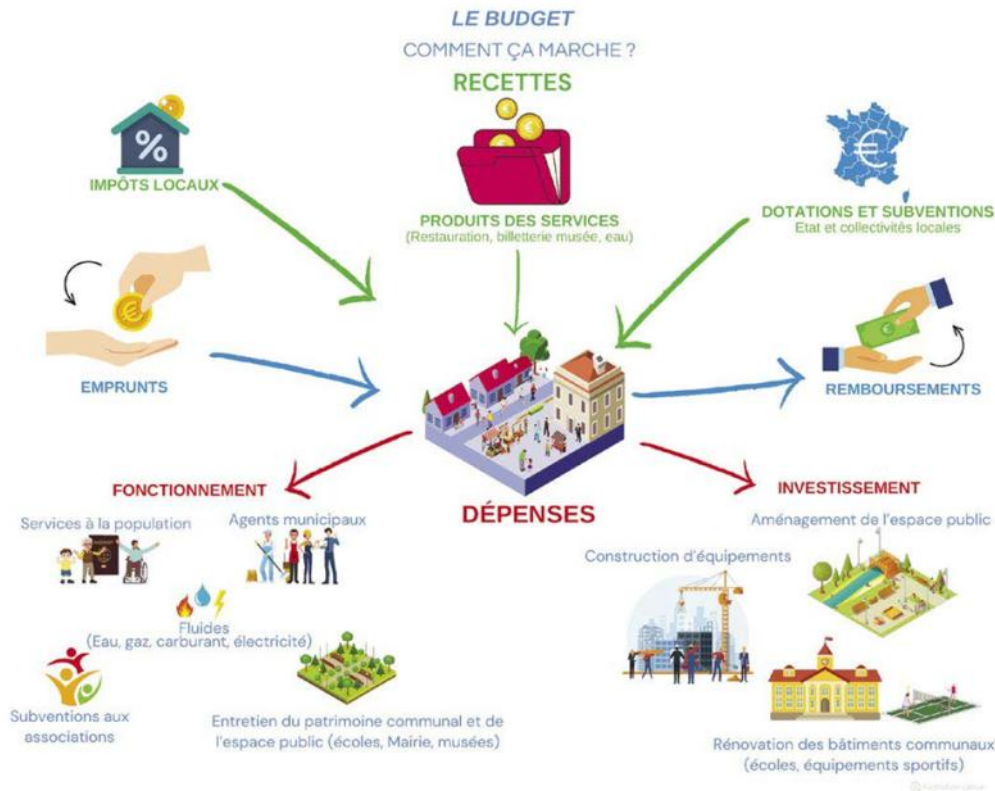
J'espère que les douces températures de ce mois d'avril accompagneront les diverses manifestations prévues par les associations dont le programme vous est proposé.

Je vous souhaite un beau printemps.

Bien cordialement.

Votre Maire,

Jean-Pierre MALARDEAU



Les étapes clés du budget :

1. Approuver le compte de gestion et le compte administratif 2024
2. Affecter les résultats de l'exercice 2024
3. Voter les taux d'impositions
4. Voter le budget primitif 2025

1 - Approuver le compte de gestion et compte administratif 2024

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement réalisées par la commune sur l'année écoulée.

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public par le Service de Gestion Comptable pour l'exercice budgétaire achevé. Il fait état des dépenses et recettes communales contrôlées et validées par le trésorier.

Les résultats de ces deux comptes doivent être identiques et sont approuvés par le conseil municipal lors du vote du budget (pas nécessairement au moment du vote du BP mais en tout état de cause avant le 30/06).

Résultat des comptes de gestion et administratif 2024			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	1 033 180,85 €	Recettes	762 417,98 €
Dépenses	936 465,05 €	Dépenses	510 811,17 €

NB : Le détail des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement se trouve pages 04, 05, 06 et 07.



2 - Affecter les résultats 2024

L'affectation du résultat est l'obligation pour la commune d'intégrer dans ses prévisions N+1 les conséquences de l'exécution du budget de l'année N.

L'affectation des résultats reprend :

*Les dépenses et recettes en fonctionnement et investissement de l'année écoulée (2024).
Les résultats de l'exercice N-1 (2023) et les excédents de l'exercice N-1 (2023).*

Le résultat 2024 affecté au budget 2025 est :

Dépenses d'investissement reporté : 84 651,84 € (résultat de clôture cumulé en investissement – déficit)

Recette d'investissement : 84 651,84 € (besoin de financement de la section de financement)

Recette de fonctionnement : 435 240,75 (excédent cumulé de fonctionnement)

3 - Voter les taux d'imposition 2025

Le conseil municipal vote les taux d'imposition tous les ans lors du vote du budget, ces taux engendreront une recette de fonctionnement sur le budget communal 2025. Cette année, les taux votés sont **identiques** à ceux de 2024 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24,54%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 55,06 %

Taxe habitation sur les résidences secondaires : 8,31 %

4 - Voter le budget primitif 2025

À la suite de l'affectation du résultat, il convient **d'analyser les dépenses et recettes réalisées en 2024** et de recenser les dépenses et recettes **prévisionnelles** afin de « monter le budget » qui se compose **d'une section de fonctionnement** et **d'une section d'investissement**

Section de fonctionnement = recettes et dépenses nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

Section d'investissement = recettes et dépenses concourant à modifier ou enrichir le patrimoine de la commune.

BP 2025		
	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 359 353,75 €	792 841,98 €
Dépenses	1 359 353,75 €	792 841,98 €

NB : Le détail des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement se trouve pages 08 et 09, cela comprend également les différents projets d'investissement retenus par les membres du Conseil Municipal à la suite des différentes réunions de préparation du budget.

L'ensemble de la présentation qui suivra représente une version simplifiée du budget communal. L'intégralité est disponible en mairie sur simple demande.

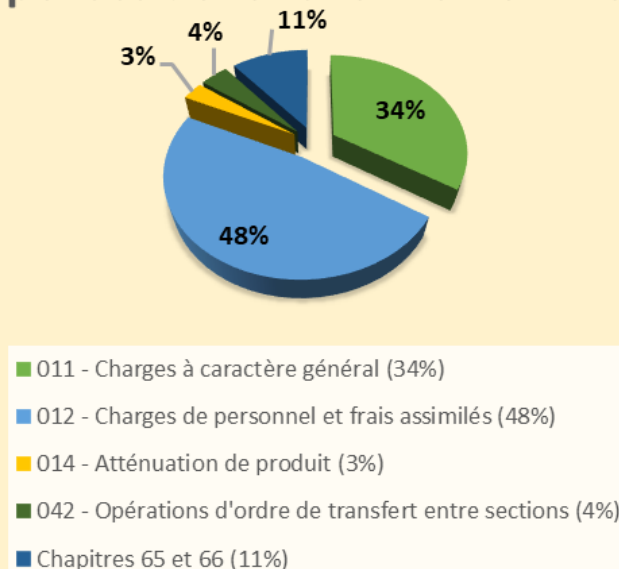


FONCTIONNEMENT : ZOOM sur 2024

Durant l'exécution budgétaire, nous veillons à être attentifs aux dépenses réalisées afin de ne dépenser que le nécessaire. Toutefois certains aléas entraînent des dépenses exceptionnelles comme en 2024, avec la réparation des engins techniques qui a occasionné des dépenses de fonctionnement supplémentaires.

Les dépenses réalisées en 2024	
N° chapitre : c'est quoi exactement ?	Total
011 - Charges à caractère général : Eau, carburant, petit outillage, fourniture d'entretien, repas cantine, achat de livres, diverses assurances et contrats de maintenance, petits entretiens sur bâtiments et/ ou routes, fournitures scolaires et administratives, location de matériels, entretien des espaces verts, redevance des OM, organisation des fêtes et cérémonies, téléphonie etc. (34%)	320 382,43 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés : La commune emploie 11 agents, il s'agit de toutes les charges et salaires liés à ces emplois sur 2024 (48%)	447 463,24 €
014 - Atténuation de produit : Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales soit les prélèvements pour reversements de fiscalité par l'intermédiaire d'un fonds. Ces écritures sont réalisées en fin d'année, selon les directives du Service de Gestion comptable (3%)	29 034,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : Ecritures dites "d'ordres", une dépense et une recette du même montant sont générées. En 2024, ces écritures correspondent à des écritures obligatoires liées à l'amortissement de l'enfouissement des réseaux à Gourville (2022) ainsi qu'à la sortie de l'inventaire des terrains du lotissement Les Meuniers (4%)	37 434,82 €
65 - Autres charges de gestion courante : Ensemble des dépenses liées aux indemnités et charges salariales et patronales des élus, mais également les subventions aux associations communales, au CCAS et la contribution au SDIS ainsi que les dépenses liées aux créances admises en non-valeurs (11%)	86 021,78 €
66 - Charges financières : Ensemble des intérêts liés aux divers emprunts de la commune (11%)	16 128,78 €
TOTAL	936 465,05 €

Dépenses de fonctionnement 2024



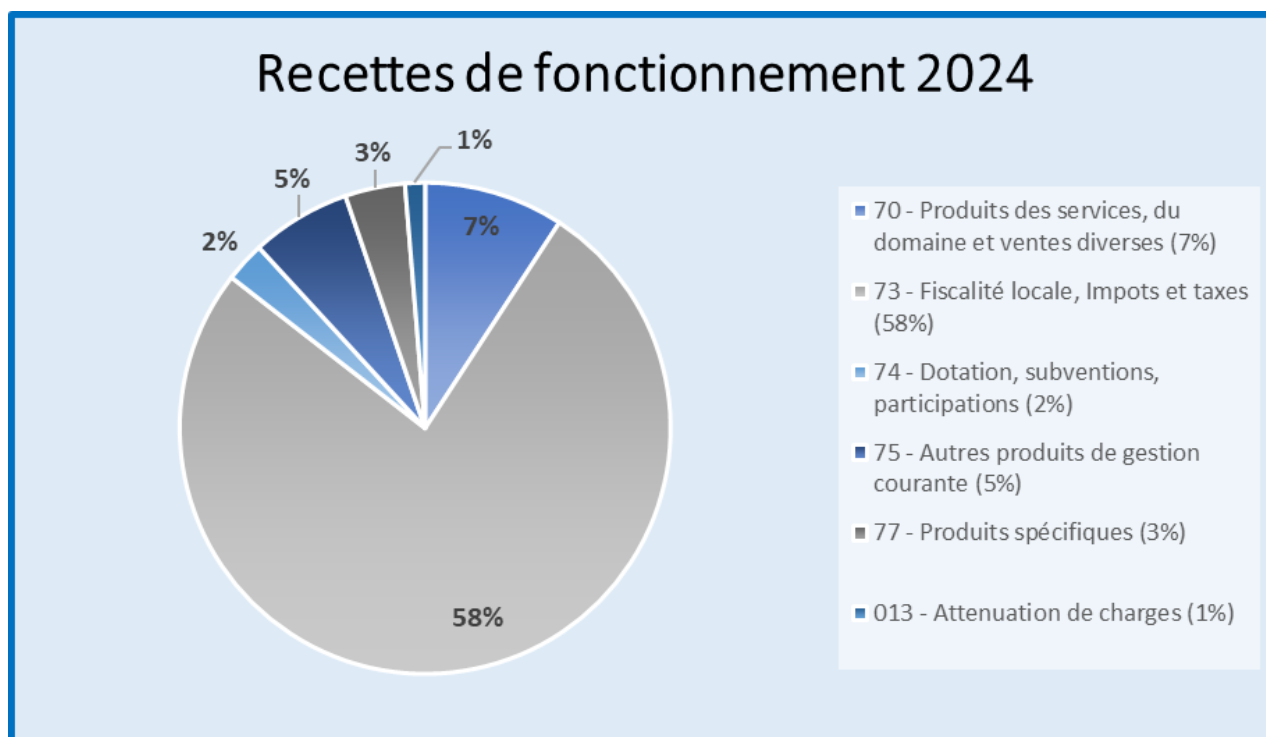
FONCTIONNEMENT : ZOOM sur 2024



Les recettes de fonctionnement restent souvent proches du prévisionnel. Les dotations sont généralement figées, et tendent à la baisse pour certaines (Ex : dotation générale de fonctionnement versé par l'état : -13 634€ en 4 ans).

Pour augmenter les recettes, le Conseil Municipal peut choisir d'augmenter les taux d'imposition, ou les tarifs applicables à la commune, ce qui n'a pas été le cas en 2024.

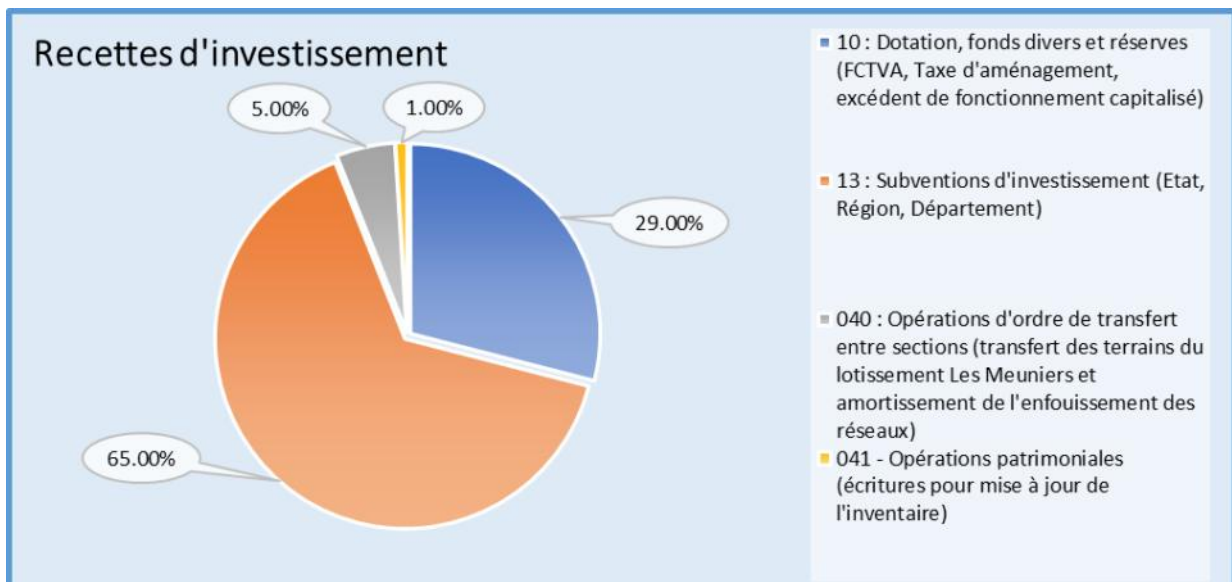
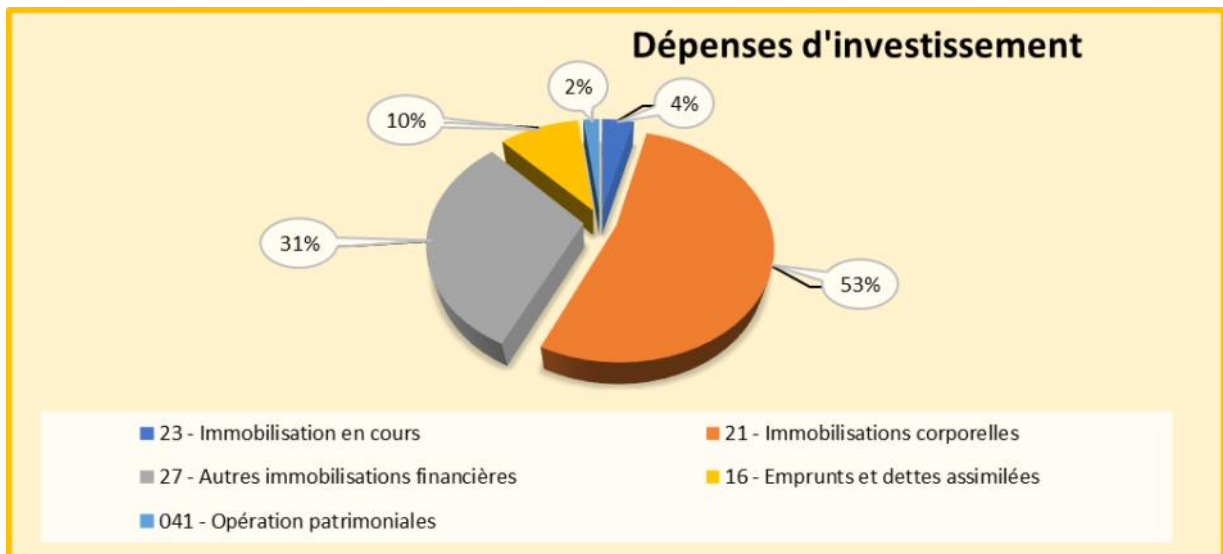
Les recettes réalisées en 2024 :	
Chapitres : C'est quoi exactement ?	Total
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses : Recettes liées à l'occupation du domaine public, abonnement à la médiathèque, facturation cantine, garderie, ALSH, location de la vaisselle lorsque la salle du Moulin est louée. Attribution compensatrice de Rambouillet Territoires. (7%)	105 591,07 €
73 - Fiscalité locale, Impôts et taxes : Attribution de Rambouillet Territoires, taxe additionnelle (DMTO), impôts directs locaux, taxe sur la consommation finale d'électricité et autres taxes. (58%)	784 395,20 €
74 - Dotation, subventions, participations : Ce sont les différentes dotations de l'état (fonctionnement, rurale, aux élus locaux), le retour de FCTVA (partie fonctionnement), la compensation liée à l'exonération de la taxe foncière et l'attribution liée à l'organisation de bureau de vote. (2%)	48 442,13 €
75 - Autres produits de gestion courante : Ce sont les recettes provenant des locations de l'appartement et de la maison communale, location salle du Moulin ainsi que des remboursements par l'assurance du personnel. (5%)	46 709,72 €
77 - Produits spécifiques : Ecritures budgétaires provenant du budget annexe en rapport avec la valeur des terrains du lotissement Les Meuniers. (3%)	35 035,40 €
013 - Atténuation de charges : Remboursement des frais de personnel en cas d'arrêt maladie, décès, congé maternité etc. (1%)	13 007,33 €
TOTAL	1 033 180,85 €

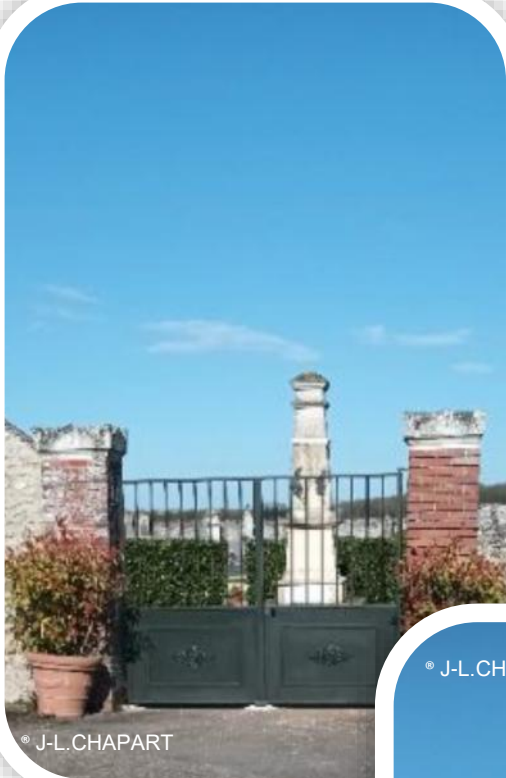




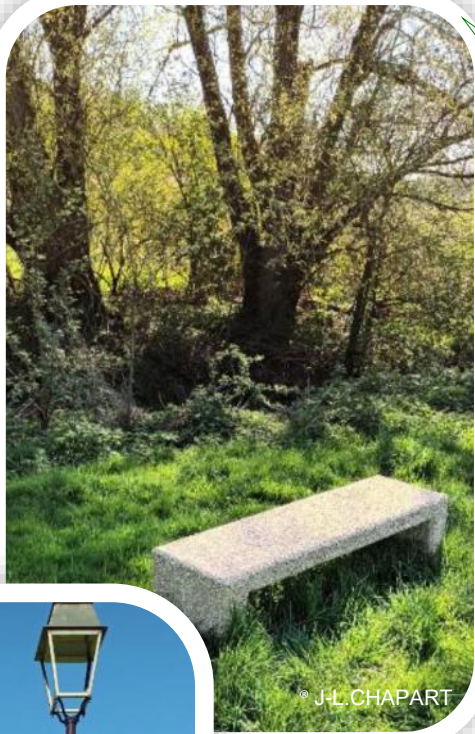
INVESTISSEMENT : ZOOM sur 2024

Dépenses réalisées en 2024	Montant
041 – Opérations patrimoniales : Ecriture d'ordre pour mise à jour de l'inventaire et intégration d'un véhicule à l'inventaire (don du Département) (2%)	9 713,39 €
16 – Emprunts et dettes assimilées (Remboursement des capitaux) (10%)	51 184,23 €
27 – Autres immobilisations financières : avance faite au budget annexe du lotissement Les Meuniers pour la viabilisation de celui-ci (l'avance sera restituée à la suite des ventes des terrains) (31%)	158 333,34 €
21 – Immobilisations corporelles (Finalisation des travaux restant sur l'école et l'ALSH, pose d'un nouveau portail au cimetière, changement du mécanisme de l'horloge de Craches, installation d'une pompe à chaleur au logement communal rue d'Esclimont, changement des paratonnerres des églises, achat de panneaux de signalisation, d'illuminations de Noël, réaménagement de la sente du Bois côté rue de la Plaine, achat de nouvelles tables et d'un congélateur pour la salle du Moulin, achat de divers meubles pour l'école, achat d'une vitrine d'affichage, de porte manteau, de bancs etc. pour les différents bâtiments publics et espaces communaux) (53%)	268 856,41 €
23 – Immobilisations en cours (Prolongement de l'éclairage public de la sente piétonne reliant le lotissement Agnès de Montfort à la Place du Moulin) (4%)	22 723,80 €
TOTAL	510 811,17€





pose d'un nouveau portail au cimetière



pose de bancs au Libéra



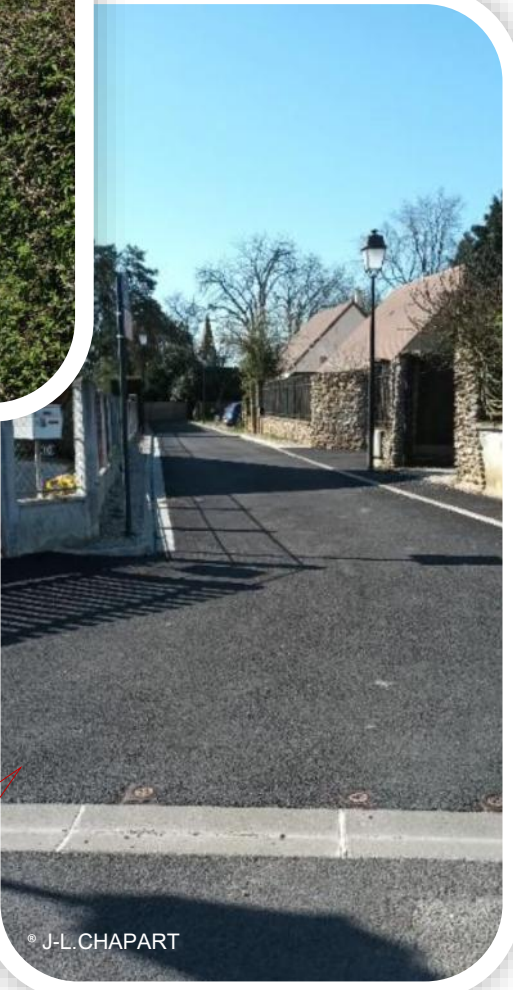
© J-L.CHAPART

Prolongement de l'éclairage public de la sente piétonne reliant le lotissement Agnès de Montfort à la Place du Moulin

Clôture au centre de loisirs



© MAIRIE



© J-L.CHAPART

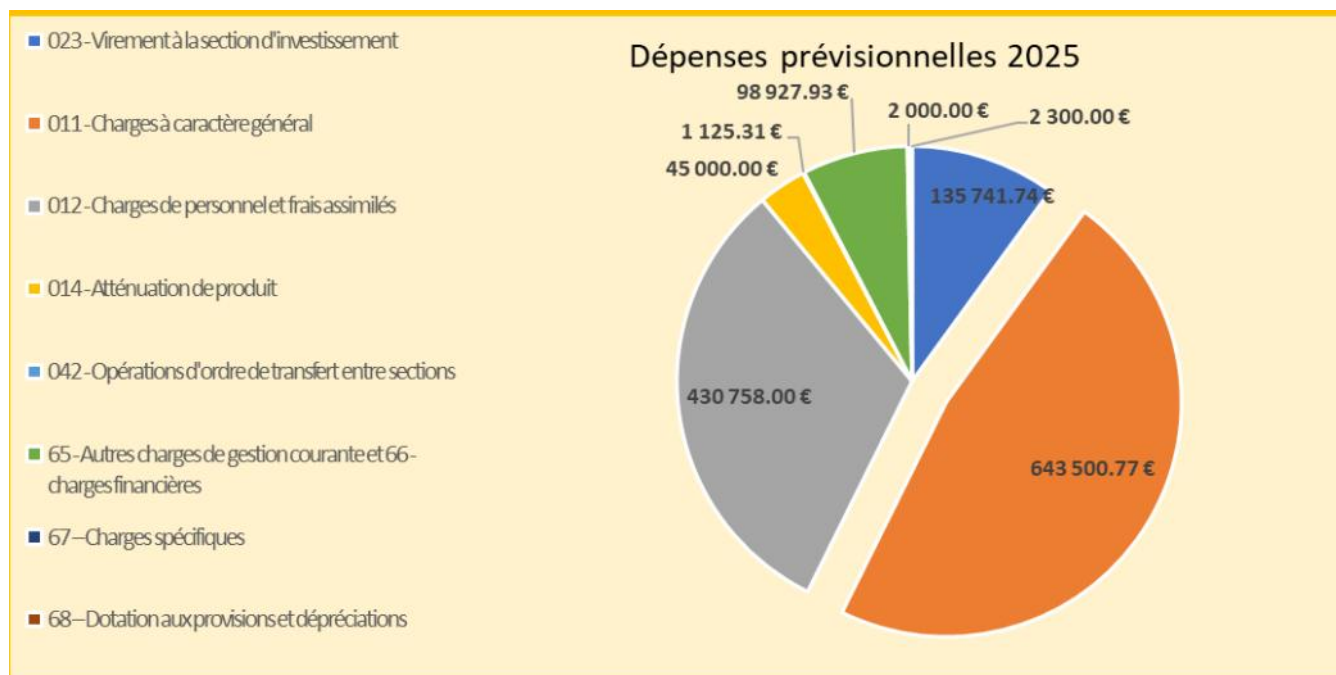
réaménagement de la sente du Bois

FONCTIONNEMENT : PREVISIONNEL 2025



Après une analyse des dépenses réalisées en 2024, un recensement des besoins essentiels nécessaires au bon fonctionnement des services, mais aussi des petits travaux d'entretiens à réaliser sur la commune, nous pouvons chiffrer les dépenses prévisionnelles.

Les dépenses prévues sur 2025	
Chapitre : C'est quoi exactement ?	Total
023 - Virement à la section d'Investissement : C'est la somme permettant de financer une partie des dépenses d'investissement	135 741,74 €
011 - Charges à caractère général : Eau, carburant, petit outillage, fourniture d'entretien, repas cantine, achat de livres, diverses assurances et contrats de maintenance, petits entretiens sur bâtiments et/ ou routes, fournitures scolaires et administratives, location de matériels, entretien des espaces verts, redevance des OM, organisation des fêtes et cérémonies, téléphonie etc.	643 500,77 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés : La commune emploie 11 agents, il s'agit de toutes les charges et salaires liés à ces emplois	430 758,00 €
014 - Atténuation de produit : Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales soit les prélèvements pour reversements de fiscalité par l'intermédiaire d'un fonds. Autres prélèvements pour reversements de fiscalité. Ces écritures sont réalisées en fin d'année, selon les directives du Service de Gestion comptable	45 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : Ecritures dites "d'ordres", une dépense et une recette du même montant sont générées. Ces écritures correspondent à des écritures obligatoires liées à l'amortissement de l'enfouissement des réseaux à Gourville (2022)	1 125,31 €
65 - Autres charges de gestion courante : Ensemble des dépenses liées aux indemnités et charges salariales et patronales des élus, mais également les subventions aux associations communales, au CCAS et la contribution au SDIS ainsi que les dépenses liées aux créances admises en non-valeurs	85 604,01 €
66 - Charges financières : Ensemble des intérêts liés aux divers emprunts de la commune	13 323,92 €
67 - Charges spécifiques : C'est une prévision à faire en cas d'annulation de titres sur exercice antérieurs (ex : annulation d'une facture cantine erronée)	2 000 €
68 - Dotation aux provisions et dépréciations : Dépense prévisionnelle à prévoir pour recouvrer les créances douteuses (facture sur les années antérieures non réglées). Le SGC nous indique le montant à prévoir.	2 300€
TOTAL	1 359 353,75 €

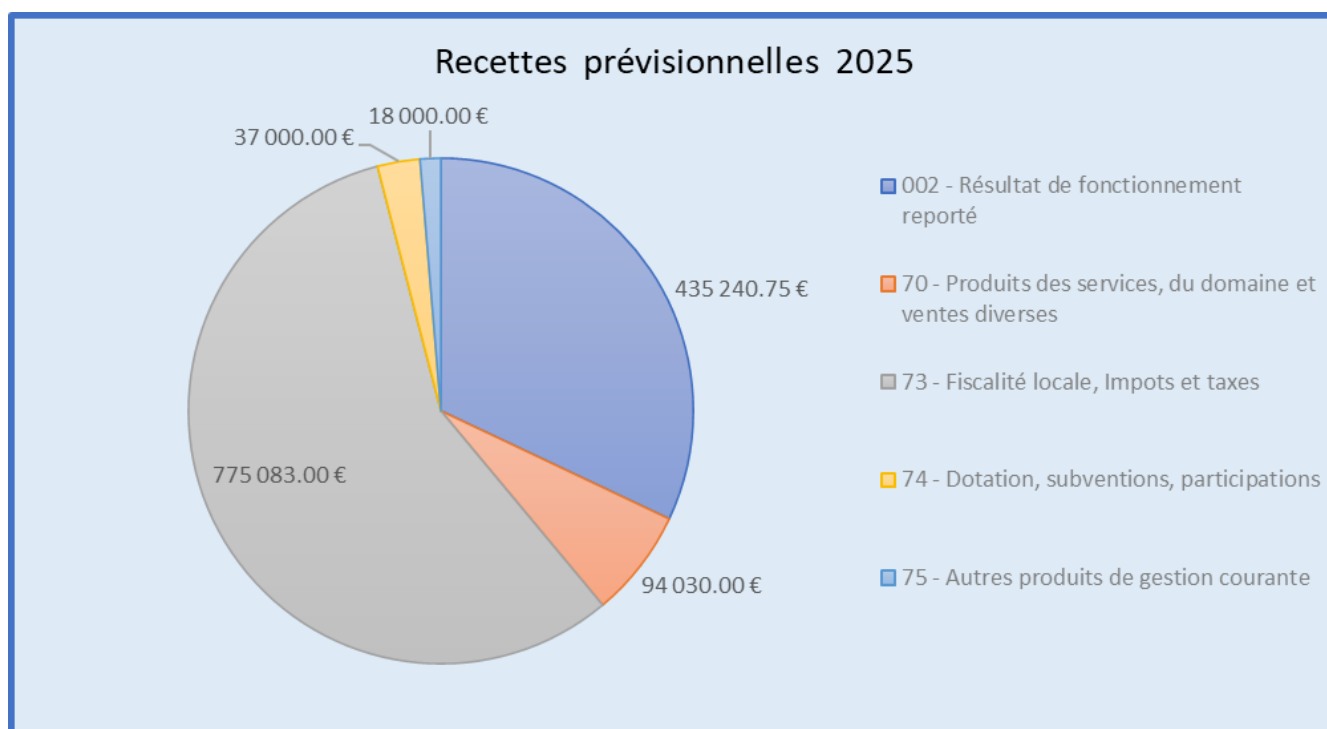


FONCTIONNEMENT : PREVISIONNEL 2025



Afin de chiffrer les recettes prévisionnelles, il convient de faire une analyse des recettes réalisées l'année N-1, de tenir compte des observations du Service de Gestion comptable et surtout des orientations du projet de loi finance. Il est préférable de rester prudent sur les recettes inscrites au budget.

Les recettes prévues en 2025 :	
Chapitres : C'est quoi exactement ?	Total
002 – Résultat de fonctionnement reporté : C'est le montant qui résulte de l'affectation du résultat 2024	435 240,75 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses : Recettes liées à l'occupation du domaine publique, abonnement à la médiathèque, facturation cantine, garderie, ALSH, location de la vaisselle lorsque la salle du Moulin est louée. Attribution de compensation de Rambouillet Territoires.	94 030,00 €
73 - Fiscalité locale, Impôts et taxes : Attribution de Rambouillet Territoires, taxe additionnelle (DMTO), impôts directs locaux, taxe sur la consommation finale d'électricité et autres taxes	775 083 €
74 - Dotation, subventions, participations : Ce sont les différentes dotations de l'état (fonctionnement, rurale, aux élus locaux), le retour de FCTVA (partie fonctionnement), la compensation liée à l'exonération de la taxe foncière et l'attribution liée à l'organisation de bureau de vote.	37 000 €
75 - Autres produits de gestion courante : Ce sont les recettes provenant des locations de l'appartement et de la maison communale, location salle du Moulin ainsi que des remboursements par l'assurance du personnel	18 000 €
TOTAL	1 359 353,75 €

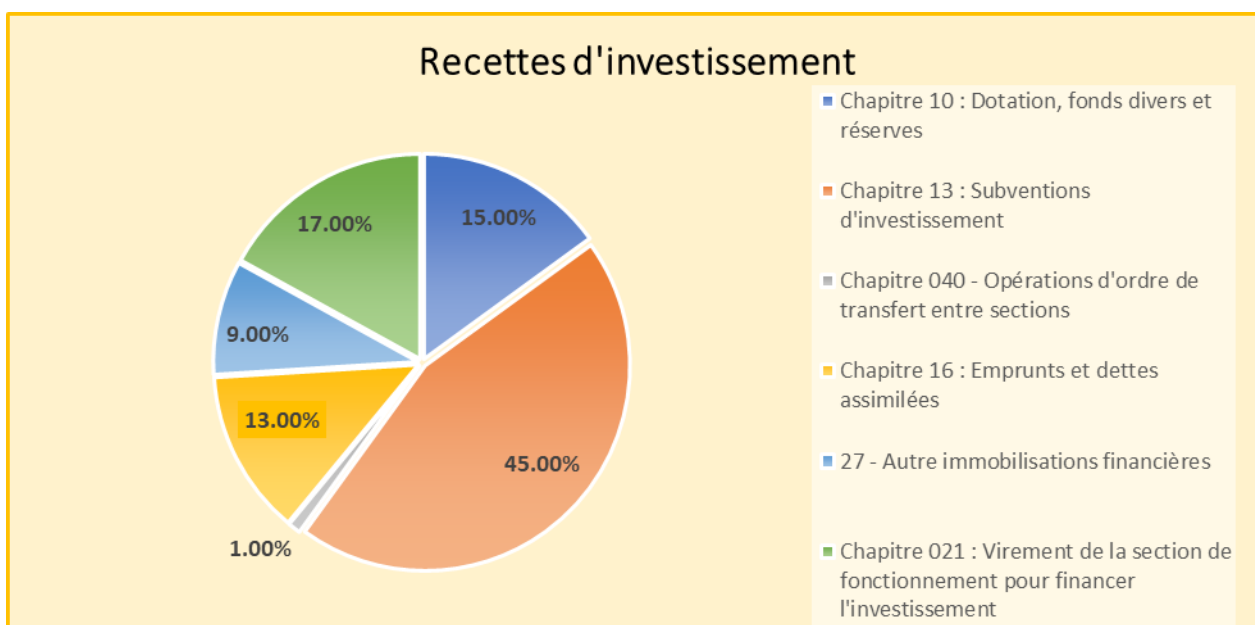
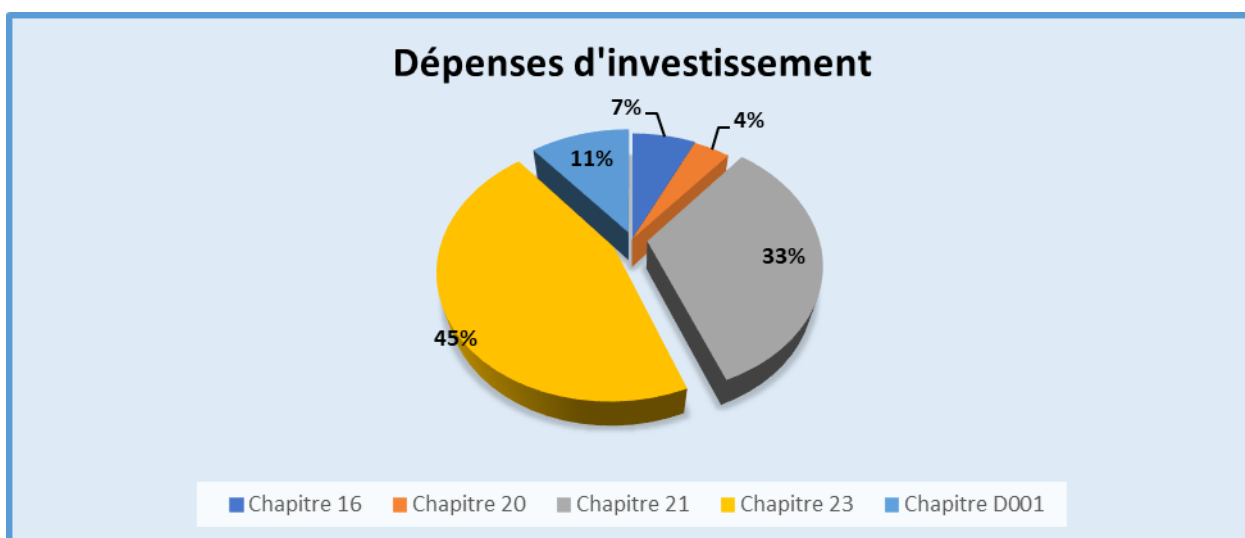


INVESTISSEMENT : PREVISIONNEL 2025



Après recensement des besoins qui émergent tout au long de l'année, mais également des travaux en cours ou engagés, le Conseil Municipal vote pour la réalisation de travaux ou d'achats dans le but d'améliorer la qualité de vie sur la commune et enrichir son patrimoine. Dès lors que cela est possible, des demandes de subventions sont déposées afin de financer certains projets, une partie des recettes vient cependant de l'excédent de fonctionnement qui contribue au financement des investissements.

Dépenses prévisionnelles 2025
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (11%)
16 – Emprunts et dettes assimilés (Remboursement des capitaux) (7%)
20 – Immobilisations incorporelles (<i>frais d'étude pour l'enfouissement des réseaux rue des Marches et de viabilisation du lotissement les Blé d'Or 2 frais d'insertions</i>) (4%)
21 – Immobilisations corporelles (réfection de toiture de la sacristie, changement du portail du cimetière, achat de panneaux de signalisation, achat de meuble et d'une cabane de rangement extérieur pour l'ALSH, achat de banc, réfection du sol de l'air de jeux de Gourville, achat d'une armoire ignifugée pour les registres d'Etat-Civil, installation de stores à l'école, achat d'une armoire frigorifique pour la salle du Moulin, réfection de la rue de la Tour et du CR23 etc.) (33%)
23 – Immobilisations en cours (<i>Travaux sur l'Eglise de Prunay</i>) (45%)



Vente de terrains communaux à bâtir



Dans la continuité du lotissement Agnès de Montfort, 2 terrains communaux sont accessibles à la vente : LOT N°2 / LOT N°3

Pour tous renseignements, envoyer un mail à mairie@prunay-en-yvelines.fr

Lot	N° parcelle	Superficie	Prix de vente estimé
Lot N°2	Y 381 et Y 385	308 m ²	80 000,00 €
Lot N°3	Y 383 et Y 388	401 m ²	90 000,00 €

ILLIWAP, l'application d'information et d'alerte des citoyens



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

Les informations importantes et urgentes de la commune, les alertes, sous forme brève, en temps réel sur votre téléphone.
Vous êtes avertis par une notification.

Pour télécharger l'application, rendez-vous sur votre Google Play (Android), votre Apple Store (iOS) ou votre App Gallery (Huawei).

Retrouver votre commune en tapant son nom directement dans la barre de recherche de l'application.

GRATUIT, ANONYME et SANS PUBLICITE.



Entretien des végétations donnant sur le domaine public

La nature prend de l'ampleur chaque année et les haies des propriétés suivent le même chemin.

Nous rappelons à chacun, propriétaire comme locataire, qu'en bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies vous incombe ainsi que l'entretien des pieds de murs et des trottoirs en application des arrêtés municipaux N° 24/2024, N°25/2024 ainsi que le N°26/2024. Vous devez veiller à ce que rien ne dépasse de votre clôture.

Nous vous rappelons également que le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit (article L541-21-2 du code de l'environnement)

Tous les arrêtés permanents sont consultables sur le site de la commune dans la rubrique « mairie »

Eliminations des chenilles processionnaires



Particulièrement nuisibles car dangereuses pour les arbres comme pour l'homme ou les animaux, l'élimination des chenilles processionnaires fait l'objet d'une lutte opiniâtre en vue de sa destruction. C'est pourquoi la commune de Prunay-en-Yvelines a décidé de rendre obligatoire son élimination. (voir arrêté N°24-2025)

Tous les arrêtés permanents sont consultables sur le site de la commune dans la rubrique « mairie »

Déjections canines



Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par

tout moyen approprié, au ramassage des déjections que l'animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que sur les espaces verts.

Des distributeurs de sacs ont été installés près de l'aire de jeux ainsi que sur l'espace vert de l'église de Prunay Bourg. De nouveaux distributeurs vont être installés dans le hameau de Gourville ainsi que celui de Craches

Tenir son chien en laisse, un rappel important !

La mairie rappelle que les chiens doivent impérativement être tenus en laisse sur la voie publique

conformément à l'arrêté en vigueur N° 51/2023.

Chaque année, des accidents sont signalés, impliquant souvent des chiens perçus comme peu agressifs voire inoffensifs par leurs propriétaires. Pourtant, un simple manque de maîtrise peut avoir des répercussions dramatiques.

Nous remercions par avance les promeneurs de chiens de respecter cette obligation pour garantir la sécurité de tous les enfants, habitants ainsi que celle de leurs compagnons.



UNE RIVIERE DANS MON JARDIN

Vivons mieux le bruit ensemble



Dans notre commune, la sonorité des outils de bricolage ou tout autre appareil à moteur est réglementée (Arrêté communal N°32/2023). Stoppez tondeuses, débroussailleuses, perceuses, tronçonneuses, karchers ou scies électriques durant les plages de silence !

Quand bien même ces horaires seraient respectés, il faut aussi que l'utilisation de ces outils de bricolage n'entraîne pas un désagrément durable répété et intense (Article R1334-31 du décret 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage, inscrit dans le code de la santé publique)

Le bruit c'est aussi la nuit !



Pensez aussi à respecter vos voisins lors de festivités nocturnes.

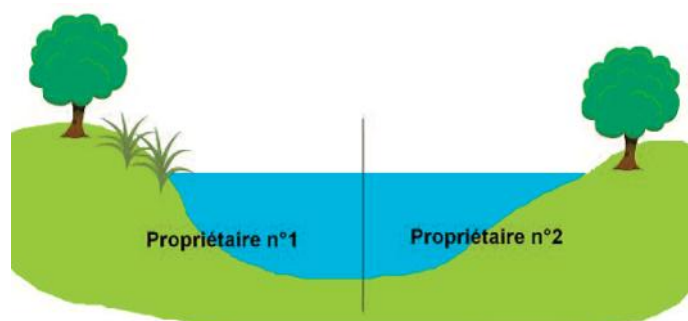
Quel plaisir de voir une rivière couler au fond de son jardin.

Mais saviez-vous qu'une partie de la rivière vous appartient ?

Selon la loi (article L.210-1 du code de l'environnement) « l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation » : elle n'appartient à personne en particulier et son usage est ouvert à tous.

Lors de l'acquisition d'un terrain, vous devenez propriétaire du fond du cours d'eau et des berges jusqu'à la moitié du lit de la rivière et donc par conséquent son entretien.

Cet entretien doit laisser libre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Vous êtes tenus d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives

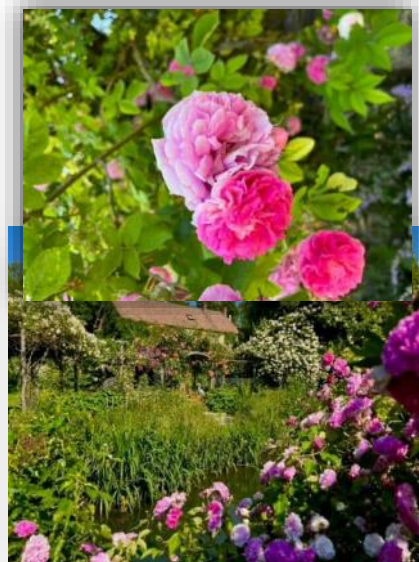




Participation communale au transports scolaires 2025/2026



Qui est concerné ?
Les collégiens (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}), les lycéens (1^{ère}, 2^{nde}, Terminale) et les élèves en formation CAP, BEP.



Visite de la Roseraie

Quel est le montant de la participation ?

Montant fixé par délibération D.C.M 09/2025 du 20 mars 2025 qui s'appuie sur le quotient familial de la CAF :

	Quotient familial	Montant de la participation communale
Tranche 1	De 0€ à 670€	140 €
Tranche 2	De 671€ à 1 000€	120 €
Tranche 3	De 1 001€ à 1 500€	90 €
Tranche 4	De 1 501€ à 2 000€	60 €
Tranche 5	De 2 001€ et plus	40 €
Tranche 6	Extérieurs commune	0 €

Comment en bénéficier ?

Présenter en mairie les documents suivants :

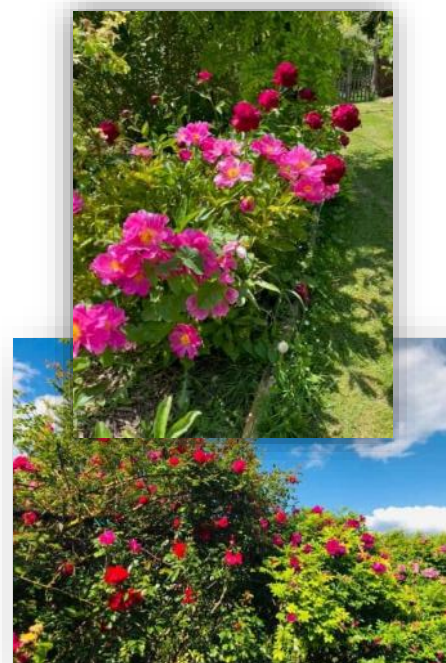
- Le formulaire de renouvellement reçu à votre domicile ou de souscription fourni aux élèves de CM2 passant en 6^{ème}. **Celui-ci devra être complété par vos soins avant présentation en mairie.**
- Une attestation sur l'honneur des parents de la scolarité pour l'année 2025/2026
- L'attestation de quotient familial de la CAF de moins de 3 mois
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

La visite de la roseraie du Moulin aura lieu le **samedi 31 mai 2025**.

Elle sera gratuite pour les Prunaysiens.

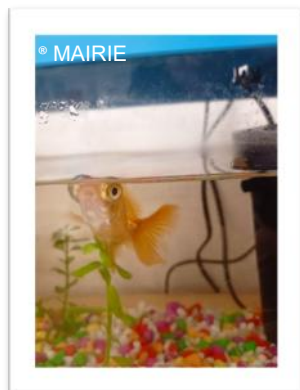
Parcours d'un jardin comprenant environ 650 rosiers plantés avec plus de 200 variétés.

Les visites seront guidées et uniquement sur rendez-vous au 06 80 32 65 09 .



« LES LUTINS »

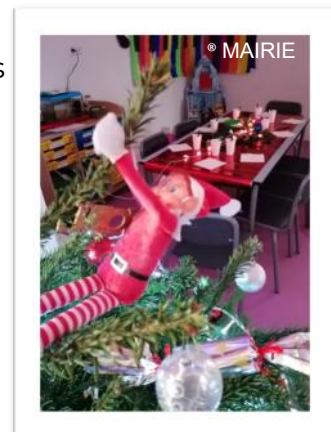
Depuis la rentrée scolaire, tous les petits lutins se sont bien adaptés et apprécient les moments passés au centre de loisirs : pâtisserie, activités créatives et sportives, balades, voici une petite rétrospective des activités réalisées par et avec les enfants :



Tout au long du mois de décembre, Patoche notre lutin farceur a passé le mois à nos côtés pour faire plein de bêtises pour le plus grand plaisir des enfants, il nous a ramené un nouveau pensionnaire nommé Bubulle !!!

Lors des vacances de février, notre centre de loisirs s'est transformé en véritable terrain de défis et d'exploits ! Sur le thème des records

les enfants ont pu se dépasser, s'amuser et surtout partager des moments remplis d'enthousiasme et de rire ! Chaque jour était l'occasion de repousser les limites de l'imagination et de la bonne humeur !!!



Aux vacances d'avril, nous avons entamé une petite semaine autour du Carnaval et de Pâques une méga fête a été organisée pour clôturer ces vacances.

Ce qui rend notre centre si unique ? La place laissée à la créativité, à l'entraide et à l'expression de chacun.

Ici, chaque enfant peut être lui-même, tenter, expérimenter, réussir... ou recommencer, toujours encouragé et valorisé par l'équipe d'animation.



A vos agendas, pour les vacances d'été, le centre de loisirs sera au rythme de « La Color Party »

Si vous cherchez un lieu où riment bien-être, aventure et fou rire notre centre est le rendez-vous de l'été à ne pas manquer.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses afin de passer un été fantastique :

Du 07 juillet au 1^{er} août 2025 (date limite d'inscription 07 juin 2025)

Du 25 août au 29 août 2025 (date limite d'inscription 26 juillet 2025)



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les membres du Conseil Municipal des Enfants sont toujours très investis et les idées toujours plus nombreuses.

« J'adore le CME même si les réunions sont longues. Je me représenterai en CM2 »

« Moi j'aime bien le CME parce que je trouve que beaucoup de nos idées sont réalisées » *Charly*

Depuis leur installation le 12 octobre 2024, certains projets ont vu le jour :

- * Mise en place d'un coin calme au centre de loisirs
- * Installation de nichoirs (à l'école et au centre de loisirs)
- * Amélioration du potager de l'école (récupérateur d'eau et carré potager)

« C'est très bien mais parfois les réunions sont longues » *Jocelin*

“ J'aime les projets que nous avons faits et je me représenterai “
Marie

« J'aime bien le CME car on améliore le village » *Mila*

Les jeunes conseillers avaient aussi émis le souhait de mettre en place une boum de fin d'année et d'accueillir le « Ciné Mobil » plus régulièrement.

J'aime bien même si je trouve que c'est long. Je ne me représenterai pas l'année prochaine. *Raphaël*

« J'aime le conseil municipal parce qu'on parle de choses passionnantes et très intéressantes » *Amandine*

Je n'aime pas parce que je n'aime pas faire la garderie et toutes les autres choses. *Maxime*

Ces deux évènements seront organisés respectivement le mardi 1^{er} juillet 2025 à la salle du Moulin de 18h30 à 20h30 pour les élèves du CP au CM2 et le 25 août 2025 avec la diffusion du film « Un petit truc en plus ».

« J'aime bien ça me permet de connaître un peu mieux Prunay et ses alentours et d'améliorer ma commune » *Antoine*

Je n'aime pas trop le conseil municipal car je n'aime pas trop les réunions, mais c'est bien quand même. *Margaux*

A travers cette page, les conseillers donnent leurs impressions sur leur rôle au sein du CME.



Potager



Récupérateur d'eau

© MAIRIE



© MAIRIE

Nichoir



© MAIRIE

Coin calme





Déploiement de la fibre

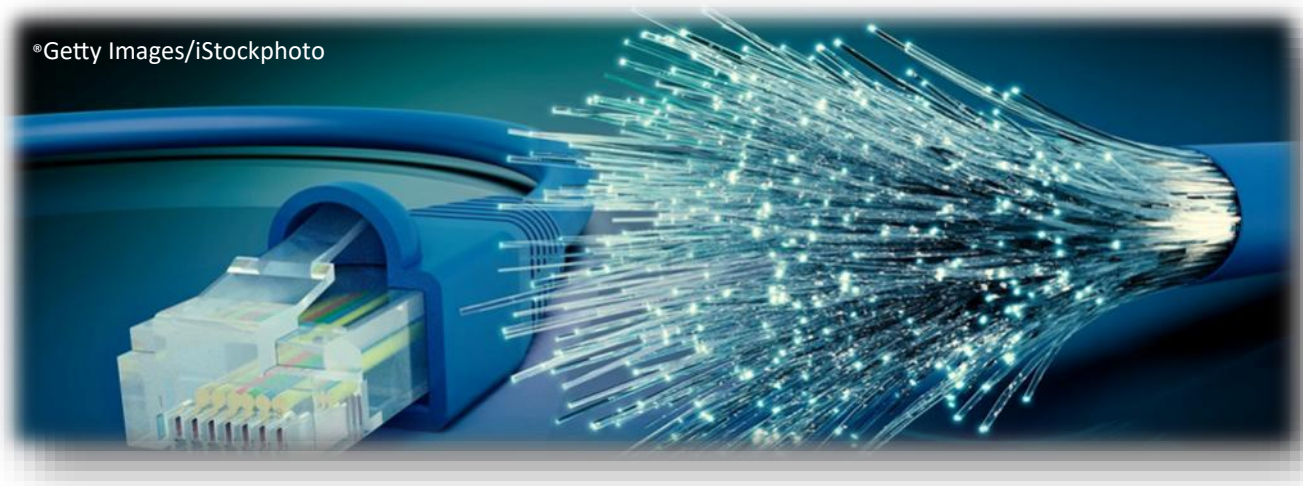
Cet hiver, la connexion fibre de Craches et l'Abbé a basculé du nœud de raccordement optique d'Ablis à celui de Prunay, via des travaux de génie civil engagés rue de Cerqueuse.

Cette bascule a engendré une instabilité pour plusieurs dizaines d'habitants de Craches pendant 2 à 3 semaines, principalement pour des problèmes de coordination entre le gestionnaire de la fibre et les opérateurs grand public.

Cette bascule était attendue pour rétablir la capacité de déploiement de la fibre sur ces hameaux, qui avait été probablement dégradée lors des incidents de Juin 2023. La conséquence directe est que les écrasements de ligne entre voisins, qui étaient observés notamment à l'abbé, ne devraient plus avoir lieu.

A Villiers-Landoue, la situation demeure toujours incertaine. TDF (désormais groupe Lumière) refuse d'intervenir sur ce hameau, les fourreaux n'étant pas reconnus par l'opérateur historique. La mairie reste en contact avec TDF et relance régulièrement les différents interlocuteurs susceptibles de débloquent cette situation.

Si vous avez des difficultés d'installation de la fibre sur votre domicile, qui sont liées à une situation anormale sur le domaine public, n'hésitez pas à contacter la mairie ou envoyer un mail à prunay78.numerique@gmail.com



ZOOM SUR L'ÉCOLE DE PRUNAY



Petite Section-Moyenne Section

La chorale de l'école

Un vendredi sur deux, tous les élèves de l'école se retrouvent dans notre salle de motricité pour la chorale. Nous faisons quelques exercices d'échauffement et de rythme. Puis nous chantons tous ensemble : Néfertiti, La roue du moulin, Les crocodiles... A 12h, les maternelles quittent la salle pour aller à la cantine et les grands de l'école chantent des chansons plus longues (Savoir aimer...).

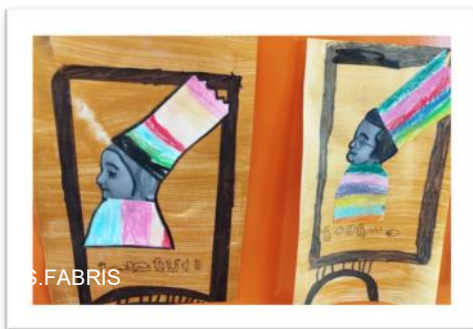




Grande Section-CP

L'Égypte et les châteaux forts dessinés par les petits écoliers prunaysiens.

À l'école, notre fil conducteur cette année est le temps, l'Histoire. Ces deux dernières périodes, nous avons étudié l'Égypte et le temps des châteaux forts. Voici les œuvres des petits écoliers.



CE1-CE2



[Spectacles de Sidi]

Mardi 11 mars, les enfants de la maternelle et les CP ont vu un spectacle de Sidi sur le temps des chevaliers. Il **fallait réveiller le prince endormi Brunor...**

Pour les CE et les CM, Map, l'ami de Sidi a éteint l'électricité...

Il a inventé une **machine** pour ranger sa chambre, se préparer à se coucher et éteindre la lumière. Trop Cool !!!

Il a réalisé un chemin avec ses jouets pour aller à l'interrupteur.

Et cela a fonctionné !

Sidi a dû l'aider pour remettre l'électricité : elle lui a donné une lumière dans sa main... C'était magique...

Il a voulu nous donner son secret mais nous n'avons rien entendu à cause de la machine à laver... Dommage...

Nous avons adoré les **objets anciens** présentés par Sidi :

- le vélo (le grand Bi), la voiture, le train, l'avion comme moyens de transports
- le téléphone

la machine à laver, le four
La présentation de Sidi était drôle.

Pour terminer le spectacle, nous avons tous chanté, les paroles étaient affichées à l'écran.

Les CE1 et Idris





[Au carnaval de Prunay...]

Printemps des poètes

Strophe, vers, rimes... Plus de secrets pour les poètes et poétesses de la classe de CE1-CE2...

Au carnaval...

Au carnaval de Rio.

Les musiciens jouent du banjo.
On danse la salsa et la rumba.
Le tango et le tcha,tcha,tcha.

Au carnaval de Venise.

Tout le monde se déguise.
On rencontre des princes et des marquises.
Des lionnes et des souris grises.

Au carnaval de Nice.

C'est un véritable délice :
On se lance des confettis !
Des serpentins et des grains de riz.

Au carnaval de Prunay...

Tous les jardins sont arrosés.
Il y a des arbres verts
Et on se déguise en pierre.



On se déguise en sanglier
Et on se maquille
En jonquille.

On voit des papillons
On mange des bonbons
Et on danse le menuet.

On a des pompons.
Les enfants se déguisaient
En souris et en papillons.

Je me déguisais.
On dansait la salsa.
On se déguisait en rat.

Nous avons beaucoup bavardé
Les papillons sont délivrés
Le bonheur est arrivé !

Il y a des jouets, des fées,
Il y a des princesses et des chevaliers
Nous mangeons des noisettes.

On fait un défilé,
On nous donne un goûter,

Tous les enfants sont déguisés :
En pompier, en policier, en Mickey
Ils vont se balader et faire le goûter.

Sur la scène on chantait
Les clowns se maquillaient
Des histoires on écrivait.

On peut jouer
On se maquille
En jolie jonquille.

On se déguise en perroquet
On joue sur une toile d'araignée
On nous donne un goûter.

On se maquille en perroquet
On fait la fête
Et on mange de la raclette.

On lance des serpentins
On se déguisait
En lutins et en Tintin.

Tout le monde est maquillé,
Les fleurs fleurissent,



Les CM1/CM2 ont réalisé une maquette pour un concours : imagine ton Roland Garros.

Les enfants ont imaginé un stade écologique, composé de panneaux solaires, d'immeubles avec des murs végétaux et de beaucoup de végétation. Cette maquette a été faite à l'aide de matériaux de récupération. Nous n'avons pas gagné mais nous sommes ravis de cette production.



Animation BD à la médiathèque :

D'abord , on a été appelé par Jean-Louis Dardel . Ensuite il nous a expliqué comment il a commencé à faire des B.D. Puis on a regardé les tableaux et on a dessiné. Colin

Jean-Louis Dardel nous a expliqué qu'il avait mis 16 ans pour pouvoir faire des B.D. Il utilise tout et n'importe quoi. Aaron

J'ai aimé parce que Jean- Louis Dardel nous a appris à dessiner. Il avait fait plein de jolis dessins avec des couleurs. Il s'aide d'une serviette, d'un oignon et d'une pomme de terre pour faire des feuilles. La serviette sert à faire l'herbe et un champ de maïs. L'oignon sert à faire les troncs d'arbre coupés. Il a fait deux B.D. Il habite à Craches et dans sa deuxième B.D., il a dessiné l'église de Craches. Livio



Carnaval à l'école :

Le jeudi 10 avril, nous avons défilé à Prunay pour notre carnaval annuel sous un beau soleil.

Les princesses, pompiers, chevaliers, super-héros, petits animaux, sportifs, danseuses étaient présents pour faire de la musique.



© A.BERARD



© A.BERARD

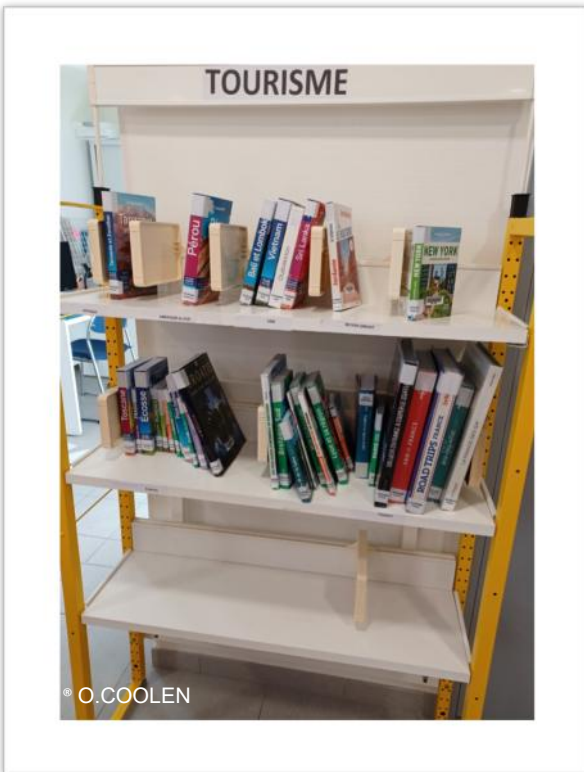


© A.BERARD



© A.BERARD

Du nouveau à la médiathèque !



Vous cherchez une destination pour vos vacances, une idée pour un week-end insolite avec les enfants ?

Nous vous proposons un nouveau rayon « TOURISME et VOYAGES »

Avec la découverte de pays, de régions ou de sites

Nous vous donnons rendez-vous sur le stand de la médiathèque au vide grenier de Prunay le dimanche 25 mai et vous pourrez acquérir à petit prix des livres désherbés des rayons adultes et jeunesse.

Vous aimez tricoter, vous souhaitez apprendre , rejoignez chaque mois le groupe « Tricot-Thé »

Prochaines séances :

- ◆ Samedi 10 mai
- ◆ Samedi 21 juin

Médiathèque l'Esperluette

Lundi de 16h30—18h30

Mercredi de 16h—18h30

Samedi de 15h—17h

Email : mediatheque@prunay-en-yvelines.fr

Site internet : <https://cheminlisant.opac-x.com/>



Quand la vente de sapins bat son plein et que le goûter de Noël fait un carton !

Ce jour-là, livraison rima avec gourmandise ! Comme l'année dernière, à l'occasion de la remise des sapins commandés par le biais de l'association, nous vous avons organisé un goûter de Noël ! Dès la sortie de l'école pour les plus petits, gâteaux et chocolats chauds ravirent les papilles. Puis, ce fût au tour des plus grands d'apprécier friandises et vin chaud ! Ce fût un moment festif et chaleureux malgré des températures négatives !

Nous remercions tous les talents gourmands, sans oublier le Centre de Loisirs de Prunay et les enfants qui ont confectionné de magnifiques sachets de gâteaux, et bien sûr, Martine : notre spécialiste du vin chaud !



@Julie JOURDHEUIL



@Julie JOURDHEUIL



@Julie JOURDHEUIL

Oh Oh Oh ! Encore un passage généreux du Père-Noël à l'école de Prunay !

Les enfants de l'école ont encore une fois largement apprécié la visite surprise du Père Noël ! Il leur avait spécialement confectionné, à chacun, une boule de Noël personnalisée. Nous remercions l'équipe pédagogique pour son soutien et son accueil dans l'école. Un grand merci également à notre Père Noël de nous avoir rendu visite encore cette année pour le bonheur des petits et des grands écoliers ! Ce moment convivial, source de magie, annonçait joyeusement les vacances de Noël : ce temps suspendu fût un grand bonheur.



@Julie JOURDHEUIL



@Julie JOURDHEUIL



@Julie JOURDHEUIL



@Julie JOURDHEUIL



A vos crêpes : prêts ??? Sautez et jouez !!!!!

Le 1^{er} février dernier, nous organisons la deuxième édition de notre après-midi « jeux de société – crêpes party ! » Vous avez été nombreux à venir y passer, 1h, 2h,... Voire même toute l'après-midi pour notre plus grande joie ! Quel bonheur de voir petits et grands partager... un jeu, une crêpe, un moment de vie ! Rendez-vous l'année prochaine !



@Julie JOURDHEUIL



@Julie JOURDHEUIL



@Julie JOURDHEUIL

Une paire de gants, un sac poubelle et un gilet jaune : des citoyens remontent leurs manches !

Par l'initiative d'Asatur Hakobyan, nous avons proposé le 23 mars dernier, un petit rendez-vous dominical à tous ceux et celles qui souhaitent s'allier à notre démarche pour un petit nettoyage de printemps ! Nous avons été une vingtaine, petits et grands à sillonner les rues de Prunay bourg en quêtes du moindre bout de plastique, du moindre résidu de papier ou de la moindre bouteille de verre. Bien que notre commune soit un lieu préservé, la collecte fût tout de même conséquente comme en atteste la photo ci-dessous ! Une prochaine séance sera probablement organisée sur un autre hameau cette fois-ci !



@Benoît BANCE



@Audrey MACÉ

« Par nos agissements, nous avons poussé notre mère, la Terre, au seuil de l'agonie. Ceux qui souillent sa surface, par ignorance ou indifférence, y répandant les vestiges de ce qui lui a été arraché de ses entrailles, sacrifient son souffle à leur confort.

Si vous n'êtes pas résolu à lui insuffler une nouvelle vie, plus saine, alors, s'il vous plaît, soyez au moins bienveillants et ne profanez pas sa tombe fraîchement creusée. » **#asaturhakobyan**

Ne loupez pas nos prochaines animations !!!!!

N'oubliez pas de réserver votre **14 juin** prochain !

*

Le village sera en **fête** avec la **Kermesse** de l'école et la traditionnelle soirée de la **Saint-Jean** !

*

Les réservations pour le repas du soir seront bientôt ouvertes

*

Tous les bénévoles sont les bienvenus :
association.epys@gmail.com – 07.82.96.57.16



Les EPYS

LOISIRS ET CULTURE

Prochain évènement à venir : **Prunay en fête** le dimanche 25 mai prochain !

Vous pourrez y retrouver le traditionnel vide-greniers. Pour vous y inscrire, renvoyez le bulletin d'inscription qui vous a été distribué en boîte aux lettres ou contactez-nous par mail ou par téléphone le 20 mai au plus tard.

Le marché de producteurs et d'artisans fait son retour avec une trentaine de professionnels désireux de vous faire découvrir leurs passions dont ils ont fait leur métier. De nombreux produits seront proposés : miels, bières, volailles, spiritueux, charcuterie, œufs, farine, vêtements, bougies, parfums, bijoux, pâtisseries, jouets, objets de déco, savons, livres, conception 3D et bien d'autres !

Sur le city-stade, des animations pour enfants seront installées : structures gonflables, stand de barbe à papa, pop-corn...

Un espace buvette restauration avec places assises vous accueillera place du moulin.

A très vite pour partager des moments de convivialité, avec le soleil, on le souhaite !





Nous vous retrouverons par la suite en octobre, le samedi 4, pour fêter l'Oktoberfest lors d'une soirée festive. Au programme : bière, choucroute garnie et dancefloor, le tout dans la joie et la bonne humeur



*l'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

A très vite !

loisirsetculture.prunay@gmail.com

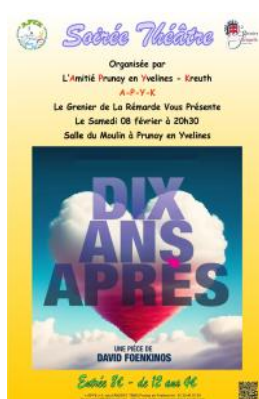
06.73.56.39.45



C'était traditionnellement notre soirée théâtre.....

Le Samedi 8 février, le brigadier ne vous a pas fait défaut pour la soirée Théâtre organisée par l'Apky.

Nos plus fidèles spectateurs ont pu apprécier une pièce agréablement interprétée par la Troupe du Grenier de la Rémarde.



D'ores et déjà, prenons rendez-vous pour le samedi 18 octobre 2025 . Notre prochaine soirée théâtre mettra à l'affiche une pièce interprétée par la troupe de la Comedia Del Ablys.

Les détails et précisions vous seront communiqués comme à notre habitude avec Illiwap et le Prunay Info suivant .

Des nouvelles de nos petits amis Bavarois.....

Les petits écoliers de Kreuth... "les 4 C comme ils disent" ... étaient en vacances du 3 mars au 7 mars 2025. Et voilà un de leurs clins d'œil que nous avons plaisir à partager avec vous .

Ils seront en vacances de Pâques du 14 avril au 25 avril 2025.



Événements A.P.Y.K à venir.....



Notre prochaine rencontre à Kreuth du 27 au 30 août 2025



Soirée théâtre samedi 18/10/2025 avec La troupe de LA COMEDIA DEL ABLYS

Amitié Prunay en Yvelines Kreuth Mairie : 4 rue, d'Andret 78660 Prunay en Yvelines

<http://www.amitie-prunayenyvelines-kreuth.com/>

e-mail : apyk78660@gmail.com



L'écluse du Moulin d'Andret

La source du ru du Perray jaillit dans les Yvelines aux alentours de Chatonville et de Baudicourt. Le ru débute en filet d'eau périodique et devient permanent après Ablis.

Lorsqu'il pénètre dans la cuvette de Prunay où il est grossi par 5 sources ou fontaines aménagées couvertes d'une voûte de meulière (lavoir)

Autrefois, il alimentait deux moulins :

- Celui du bas de Prunay
- Le Moulin « d'André »
Moulin construit par le moine André des Célestins.

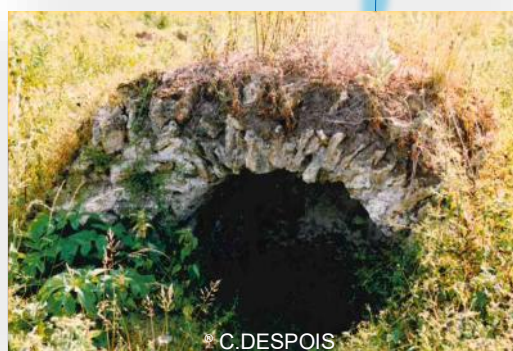
Le ru du Perray et le ruisseau de Gourville rejoignent la Rémarde en Eure et Loir.



Le ru du Perray



Le lavoir



La fontaine aux dames

INFORMATIONS DIVERSES

Dates à retenir :

25/05/2025 : Fête du village

14/06/2025 : Grande kermesse

25/08/2025 : Cinéma plein air

30/08/2025 : Pique-nique de rentrée

28/09/2025 : Kid'iBroc

Mairie

4, rue d'Andret—78660 Prunay-en-Yvelines

Tel : 01 30 46 07 20

E-mail : mairie@prunay-en-yvelines.fr

Site internet : <https://prunay-en-yvelines.fr/>

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h00-12h00	14h00-17h00
Mardi	9h00-12h00	
Mercredi	9h00-12h00	
Jeudi	9h00-12h00	14h00-17h00
Vendredi	9h00-12h00	14h00-16h30
Samedi	10h00-12h00	

Permanence du Maire le samedi de 10h à 12h
sur RDV

Informations pratiques

Ecole de Prunay :

01.34.85.76.15

mail : 0780311p@ac-versailles.fr

Garderie et centre de loisirs :

06 70 32 66 13

mail : alsh@prunay-en-yvelines.fr

SEASY (assainissement, eau potable) :

01 30 88 07 50

SICTOM (ordures ménagères) :

0800 49 50 61

Pompiers : 18

Urgences européennes : 112

Gendarmerie : 17

S.A.M.U. : 15

PENSÉE

Le monde contient bien assez pour les besoins de chacun, mais pas assez pour la cupidité de tous.
Mahatma GANDHI

Prunay Infos

Directeur de publication : Jean-Pierre MALARDEAU

Comité de rédaction : Julien BAILHACHE, Benoît BANCE, Jean-Louis CHAPART et Claire POIRION